

La participation

en promotion de la santé



RAPPORT
D'ACTIVITE
2022

ireps
*Instance régionale d'éducation
et de promotion de la santé*
GRAND EST

Sommaire

Le mot de la présidente	2
Qui sommes-nous ?	5
La participation en promotion de la santé	9
Handicap : la participation au cœur de la politique de protection vis-à-vis des addictions au sein d'une association	12
Diagnostic Nutrition sur Strasbourg : la parole à la population et aux autres acteurs et actrices du territoire	14
Des relais seniors s'engagent pour le lien social des plus de 55 ans	16
Alcom : pour la co-construction d'une valorisation des associations d'entraide en Grand Est	18
La participation s'invite dans une formation sur la participation	20
Démarche participative et contrat local de santé : une journée d'échanges pour agir	22
Un webinaire « Comprendre et agir » sur la participation	24
Publications 2022	26
Perspectives 2023	29

Rédaction : Céline André-Jean, Joffrey Blanck, Emilie Christophe, Ludovic Detavernier, Emilie Ferial, Julien Hubert, Bénédicte Lalleron, Jeanne Meyer, Cathy Noell, Marie Persiani, Aurélie Simonin.

Conception graphique : Emilie Christophe · **Photos et illustrations** : Karolina Grabowska - Piktochart

Utilisation et reproduction : L'Ireps Grand Est autorise l'utilisation et la reproduction du contenu de ce document, sous réserve de la mention de la source.

Ce rapport est téléchargeable sur le site de l'Ireps Grand Est :
www.ireps-grandest.fr

Mai 2023



Le mot de la présidente

Au moment de la rédaction de ce rapport moral, nous apprenons la nomination, lors du Conseil des ministres du 19 avril 2023, du Pr Christian Rabaud, infectiologue et président de la commission médicale d'établissement du CHRU de Nancy à compter du 2 mai 2023 comme Directeur général de la Santé.

Voici ses premières paroles à la presse : *« Le souhait du ministre François Braun est de confier deux grandes missions à la direction générale de la santé : une mission interne qui est de restructurer cet ensemble au sein du ministère d'une part, et renforcer la prévention d'autre part. Cet aspect est aujourd'hui un parent pauvre de la politique de santé en France. La prévention a du mal à se frayer une place, alors qu'elle est un des moteurs forts pour limiter à la fois les pathologies et la morbidité dans un certain nombre de domaines. L'enjeu à la direction générale de la santé va donc être de la remettre davantage au centre des actions et de façon pérenne pour qu'elle puisse être protégée ».*

Ces mots, évoquant la nécessité de positionner de manière centrale et pérenne la prévention, pourraient nous réjouir. Mais Christian Rabaud ajoute derechef : *« la prévention passe aussi par l'information et par des campagnes de communication. »*

Nous savons aujourd'hui que la prévention ne peut se réduire à la « diffusion de messages », autrement dit à un apport d'information, à destination des populations, qui, appliqué seul, accroît les inégalités sociales de santé¹. Notre directrice générale, Marie Persiani, l'a rappelé dans sa contribution au nom de l'Ireps, début 2023, au Schéma régional de santé d'ici 2028. A propos des quatre priorités retenues par l'ARS en Grand Est :

- Renforcer la prévention au plus près des jeunes de 0 à 16 ans et de leurs parents.
- Minimiser l'impact environnemental sur la santé dans un contexte de changement climatique.
- Optimiser l'accès aux soins non programmés dans chaque territoire.
- Encourager un écosystème de la santé favorable à la préservation de l'autonomie aux différents âges de la vie.

¹ Peretti-Watel P. & Moatti JP. (2009) Le principe de prévention. Coédition Seuil - La République des idées. 112 pages.

Vingt-et-un constats argumentés avec pour chacun des résultats attendus à 5 ans et des objectifs opérationnels construits à partir de notre expérience et la capitalisation de stratégies efficaces en promotion de la santé, de nos liens avec les acteurs dans tous les territoires de la région, et des échanges au sein de notre fédération.

Notre association a aussi largement nourri la réflexion collective en région Grand Est, au cours des débats organisés dans les départements dans le cadre du Conseil national de la refondation en santé d'octobre 2022 à février 2023.

La congruence des constats faits par le Haut conseil de la santé publique (HCSP) saisi le 18 octobre 2022 par le Secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales (SGMCAS) et la Direction générale de la santé (DGS) en amont de la préparation de la future stratégie nationale de santé (SNS) est réelle. Par sa contribution du 6 mars 2023, 12 propositions d'actions sont détaillées. Je retiens celles-ci : « La crise est systémique, il faut refonder notre système de santé, car il existe une faible articulation entre prévention / soins primaires / soins de recours secondaires / soins de suite et les collectivités territoriales sont par ailleurs faiblement impliquées. »

Qu'a fait l'Ireps en Grand Est au cours de cette année 2022 ?

Nous avons engagé des moyens techniques importants pour soutenir la politique régionale menée par l'Agence dans la qualité de la mise en œuvre des contrats locaux de santé (CLS) en créant un référentiel pour chaque étape d'un CLS, en élaborant à la demande un guide d'aide à l'évaluation de CLS pour les coordonnateurs, en soutenant le cabinet Acsantis et l'ARS lors de deux journées régionales d'appui pour les acteurs des CLS entre autres.

Nous avons contribué de manière continue à l'élaboration des travaux engagés par la direction de la promotion de la santé, de la prévention et de la santé environnement de l'Agence : appui aux travaux du Praps dans le champ de la précarité (écriture d'un guide qualité des actions et glossaire définissant les démarches « aller vers », médiation en santé ...), soutien à l'écriture du PRSE4 (Projet régional de santé environnement de 4^{ième} génération), développement du programme de soutien à la famille et à la parentalité, contribution à la feuille de route cancer, recommandations sur la vaccination Covid et mise en œuvre de formations à l'entretien motivationnel (225 acteurs formés), entre autre dans l'expérimentation de la vaccination anti HPV en Grand Est, création d'un site internet ressource national pour améliorer la compréhension des professionnel-les de ce que recouvrent les compétences psychosociales.

Des appuis à des politiques institutionnelles menées par le Centre régional de coordination des dépistages des cancers, l'Association régionale des missions locales dans la construction d'un diagnostic qualitatif de leurs actions ou la poursuite de l'accompagnement de la démarche de la Protection judiciaire de la jeunesse promotrice de santé et cette liste est loin d'être exhaustive.

Vis-à-vis des délégations territoriales de l'ARS, l'Ireps a été sollicitée pour réaliser plusieurs diagnostics locaux de santé avant la mise en œuvre de CLS. Nous avons aujourd'hui cette reconnaissance de nos partenaires privilégiés mais elle n'est pas consolidée dans un positionnement identifié. Nous avons intérêt en Grand Est à poursuivre ce que nous avons construit depuis plusieurs années : le travail en proximité avec les acteurs (des chiffres parlent d'eux-mêmes : 1827 appuis documentaires pour 712 structures, 1811 appuis méthodologiques pour 190 acteurs et 604 jours de travail), l'intersectorialité des actions dans les territoires et particulièrement maintenant au sein des Conseils territoriaux de santé, en proposant

un plaidoyer en faveur de la promotion de la santé dans tous les axes habituels de ce que nous défendons au sein de notre fédération.

Nous réussirons à convaincre, à obtenir les financements adaptés pour ce faire (je rappelle que cette année 2022 se solde d'un déficit lié à un contrat d'objectifs et de moyens insuffisant au regard des activités réalisées) et à rendre service à une population qui aspire de plus en plus, mais de manière assez inégalitaire (ce qui est injuste), à vivre en bonne santé et dans un environnement favorable à son bien-être.

Je sais pouvoir compter à la fois sur mes collègues administrateurs et administratrices de l'Ireps Grand Est, et particulièrement sur l'ensemble des salarié-es de notre association qui montre au quotidien leur détermination à faire valoir la nécessité de rester centré sur les besoins de santé de tous et de toutes, de manière communautaire et non sur les pathologies susceptibles de les affecter. Un très grand merci à Marie Persiani et Anne Patris qui investissent sans compter pour porter à un niveau d'excellence les engagements réalisés par l'Ireps Grand Est en appui avec une équipe de cadres, toujours en tenue de service.

Dr Jeanne Meyer - Présidente

2 mai 2023





Qui sommes-nous ?

L'Ireps Grand Est, association de loi 1901 implantée sur le Grand Est, par son offre de services de qualité et de proximité en promotion de la santé, participe à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et à l'amélioration de la santé des populations.

► PROMOUVOIR LA SANTÉ : NOTRE CŒUR DE MÉTIER

La promotion de la santé s'appuie sur des stratégies complémentaires (politiques, environnementales, éducatives...) permettant aux personnes d'assurer un plus grand contrôle sur leur santé : réaliser leurs ambitions et satisfaire leurs besoins d'une part, et évoluer avec le milieu et s'adapter à celui-ci d'autre part.

Notre santé, au-delà de nos connaissances ou de nos compétences, est fortement liée à ce qui nous entoure : les conditions dans lesquelles nous vivons et/ou travaillons, le soutien dont nous disposons, les politiques et les aides financières existantes, l'accompagnement des professionnels, l'accès aux services... Le pouvoir d'agir et l'équité sont au cœur de la promotion de la santé.

A celles et ceux qui décident, qui financent, qui interviennent ou qui vivent sur le territoire : ensemble, nous pouvons agir pour améliorer la santé, la qualité de vie et le bien-être des personnes !

L'Ireps Grand Est est adhérente à la [Fédération nationale d'éducation et promotion de la santé](#) (Fnes).

► BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION - *Au cours de l'année 2022*

Dr Jeanne Meyer · Présidente
Elisabeth AUGE · Vice-Présidente
Patrick BOURLON · Vice-Président
Myriam CHIGIONI · Secrétaire
François-Paul DEBIONNE · Trésorier
André CLAVERT
Sylvie DELOISY
Stéphane DE POLI
Béatrice DIETSCH
Julien DUFOUR
Stéphane FAVRET
Frédéric IMBERT
Daniel LHUILLIER
Robert MERCEY
Albert PORTALES
Catherine VEDDA

► EQUIPE - *Au cours de l'année 2022*

Direction

Marie PERSIANI · Directrice générale
Anne PATRIS · Directrice Gestion, ressources humaines et développement interne
Emmanuelle LORIENT · Assistante de direction

Comptabilité et administratif

Aurélien KAISER · Gestionnaire comptable et sociale
Natacha BOUCAU · Assistante comptable
Laurence CHAMAK · Assistante comptable et assistante de sites Bas-Rhin et Haut-Rhin
Catherine EZO'O · Assistante de sites Meurthe-et-Moselle et Meuse
Tatiana GARCIA · Assistante de sites Ardennes, Aube, Marne et Haute-Marne
Emmanuelle LORIENT · Assistante de sites Moselle et Vosges

Communication

Emilie CHRISTOPHE · Chargée de communication

Documentation

Emilie CHRISTOPHE · Référente Documentation
Sébastien BIARD · Chargé de projets en documentation Moselle et Vosges
Natacha BOUCAU · Chargée de projets en documentation Aube et Haute-Marne
Virginie BRIOT · Chargée de projets en documentation Meurthe-et-Moselle et Meuse
Olivier LOMBARD · Chargé de projets en documentation Bas-Rhin et Haut-Rhin
Stéphanie NOIRTIN · Chargée de projets en documentation Aube et Haute-Marne

Formation

Bénédicte LALLERON · Référente Formation
Laëtitia CARRIAT · Assistante Formation

Référentes d'axes

Nathalie CHANDIOUX · Référente Action et coordination (jusqu'au 30 novembre 2022) / **Alissia GOUJU** · Référente Action et coordination (à partir du 1^{er} décembre 2022)

Emilie CHRISTOPHE · Référente Documentation

Sandrine DE OLIVEIRA · Référente Appui méthodologique

Emilie FERIEL · Référente Recherche et Application des connaissances

Marie FLIPO-GAUDEFROY · Référente Appui aux politiques

Bénédicte LALLERON · Référente Formation

Responsables territoriales

Valérie ADAM · Responsable territoriale Bas-Rhin et Haut-Rhin / **Stéphanie**

JONDEAU · Responsable territoriale Bas-Rhin et Haut-Rhin par intérim

Sandrine DE OLIVEIRA · Responsable territoriale Moselle et Vosges

Marie FLIPO-GAUDEFROY · Responsable territoriale Meurthe-et-Moselle et Meuse

Cathy NOELL · Responsable territoriale Aube et Haute-Marne

Justine SCHWEICH · Responsable territoriale Ardennes et Marne

Chargé-es d'ingénierie et de projets en promotion de la sante

Julien AIME (Moselle et Vosges)

Céline ANDRE-JEAN (Aube)

Elodie ARAB (Marne)

Coline BARBAY (Moselle et Vosges)

Joffrey BLANCK (Meurthe-et-Moselle et Meuse)

Marine BONIN (Haute-Marne)

Cécile CAYRE (Bas-Rhin et Haut-Rhin)

Nathalie CHANDIOUX (Aube)

Emma COSSEZ (Marne)

Ludovic DETAVERNIER (Meurthe-et-Moselle et Meuse)

Justine EBERHART (Moselle et Vosges)

Valérie EVRARD (Moselle et Vosges)

Johan FREICHEL (Meurthe-et-Moselle et Meuse)

Frédéric GILLET (Ardennes)

Alissia GOUJU (Meurthe-et-Moselle et Meuse)

Sophie GUETAZ (Bas-Rhin et Haut-Rhin)

Carole GRAVATTE (Moselle et Vosges)

Katarzyna HALASA (Bas-Rhin et Haut-Rhin)

Julien HUBERT (Moselle et Vosges)

Guillaume JOST (Bas-Rhin et Haut-Rhin)

Pauline LEROUX (Meurthe-et-Moselle et Meuse)

Floriane LUTRAT (Bas-Rhin et Haut-Rhin)

Geoffrey MILLE (Moselle et Vosges)

Solène PASCARD (Ardennes)

Stéphanie PRATH (Moselle et Vosges)

Flora RANDO (Meurthe-et-Moselle et Meuse)

Aurélien SIMONIN (Bas-Rhin et Haut-Rhin)

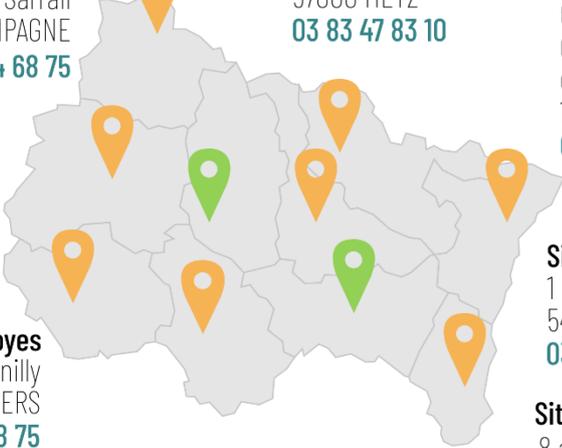
Anne VOIRIN (Haute-Marne)

► OÙ NOUS TROUVER ?

Un contact en région

contact@ireps-grandest.fr

03 83 47 83 10



Site de Charleville-Mézières
23 bis rue des Sources
08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
03 26 64 68 75

Site de Châlons-en-Champagne
Complexe Gérard Philippe,
19 avenue du Général Sarrail
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
03 26 64 68 75

Site de Metz
27 place Saint-Thiébauld
57000 METZ
03 83 47 83 10

Site de Strasbourg
Hôpital civil, bât. 2,
1 place de l'hôpital
67091 STRASBOURG
Centre de ressources documentaires
18 rue Adolphe Seyboth
03 88 22 88 27

Permanence documentaire de Bar-le-Duc
Maison des adolescents,
8 rue André Theuriet
55000 BAR-LE-DUC
03 83 47 83 10

Site de Troyes
15 avenue d'Echenilly
10120 SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS
03 26 64 68 75

Site de Nancy
1 rue de la forêt
54520 LAXOU
03 83 47 83 10

Site de Chaumont
Centre Agora, 13 avenue des
Etats-Unis 52000 CHAUMONT
03 26 64 68 75

Permanence documentaire d'Épinal
Centre social Louise Denis,
4 avenue des Villes de France
88000 EPINAL
03 83 47 83 10

Site de Mulhouse
8 avenue Schuman
68100 MULHOUSE
03 88 22 88 27



La participation en promotion de la santé

La charte d'Ottawa pose comme principe que « la promotion de la santé passe par la participation effective et concrète de la communauté à la fixation des priorités, à la prise des décisions et à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies de planification en vue d'atteindre une meilleure santé. Au cœur même de ce processus, il y a la dévolution de pouvoir aux communautés considérées comme capables de prendre en main leurs destinées et d'assumer la responsabilité de leurs actions » (Charte d'Ottawa, 1986).

A travers ce texte, deux dimensions sont au fondement du principe de participation en promotion de la santé :

- La participation constitue **une méthode efficace pour atteindre une meilleure santé** (Charte d'Ottawa, 1986)
- Elle représente **une valeur démocratique en santé publique** (Ireps Bretagne, 2011).

Cette participation répond à plusieurs enjeux :

- « **un enjeu de pertinence des actions** : favoriser une meilleure prise en compte des préoccupations, des attentes et des besoins de santé des populations,
- **un enjeu d'efficacité pour l'atteinte des objectifs de promotion de la santé** : favoriser l'autonomisation des populations, actrices de leur santé, contributrices à la définition des questions à aborder et à la façon de les traiter, ainsi qu'à l'analyse des constats. Les populations peuvent ainsi se rendre compte qu'elles ont une place sociale dans les questions de santé.
- **un enjeu d'efficience des projets** : favoriser la mobilisation des ressources des populations. Dans ce cas la participation est de type utilitariste. Elle est au service des objectifs à atteindre. Elle sert à augmenter

l'efficacité d'un projet, elle sert à réduire le coût d'un projet... »². « Elaborer et proposer des programmes de manière (efficace) pertinente et efficiente : plutôt que d'agir et de corriger ensuite, l'implication des utilisateurs finaux dès la conception et la planification est le meilleur moyen de savoir comment améliorer les produits et services au mieux de leurs besoins. »³.

- « **Une stratégie efficace de réduction des inégalités sociales de santé.** Les évaluations scientifiques font la démonstration que l'intégration des habitants-usagers-citoyens constitue l'une des stratégies de santé publique les plus pertinentes... en effet leur intégration au projet de promotion de la santé a pour effet de diminuer leur dépendance vis-à-vis des professionnels de santé, d'assurer l'adéquation des programmes aux spécificités locales et culturelles, de soutenir et de pérenniser les changements, d'impliquer les décideurs locaux dans le renforcement des programmes, d'accroître la productivité, l'efficacité et l'efficience des programmes, et de faire progresser directement la santé. »⁴
- « **Un enjeu de légitimité et de crédibilité des institutions et des professionnels :** la participation des usagers-citoyens permet de construire la confiance (contrat implicite) de la population dans ou pour les décisions prises par les institutions et les professionnels. En effet, la prise en compte de la population dans le processus de décision accroît sa confiance dans les institutions et leur légitimité. »³

La participation est actuellement affichée comme moyen et comme finalité dans la plupart des politiques de prévention et de promotion de la santé. Cependant, les objectifs de cette participation ne sont pas toujours clairs.



► Pour aller plus loin

Accédez sur notre base documentaire en ligne à [une sélection de ressources documentaires sur la participation](#) : des définitions et des clés pour la mettre en œuvre concrètement avec la population dans des projets.

www.ireps-grandest-doc.fr

L'Ireps Grand Est interroge régulièrement décideurs, professionnel·les et populations sur les attendus de cette participation : s'agit-il de faire venir des publics à des sessions d'activités prévues ? De les faire adhérer à un projet ? De faire changer les comportements des personnes, de façon plus favorable à la santé de leurs organes ? Ou de leur permettre de participer aux processus de décision... et d'améliorer ainsi les conditions dans lesquelles elles vivent, elles travaillent... pour améliorer leur santé ?

Pour l'Ireps, **la participation a nécessairement une visée émancipatrice**, puisqu'il s'agit de conférer aux personnes les moyens de faire des choix libres et

² Liesse A, Lafontaine C, Vandoorne C. Participation, santé communautaire, partenariat, participation communautaire : des concepts identiques ? Education santé n° 153, novembre 2000, pp. 4-5.

³ Pourquoi adopter une approche participative ? In : Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur / Bruxelles : Fondation du Roi Baudoin, mars 2006. pp. 6-7.

⁴ Wallerstein N. What is the evidence on effectiveness of empowerment to improve health ? Copenhagen, WHO Regional Office for Europe, 2006, 37 p. (Traduction française et détail des références bibliographiques disponibles sur le site de l'Ireps Bretagne : <http://www.irepsbretagne.fr>)

éclairés ; elle vise donc « l'empouvoirement » des personnes et des groupes et reconnaît aux personnes le droit de choisir et la capacité à agir. Dans un contexte d'inégalité de pouvoir et d'inégalité d'accès aux ressources et aux services contribuant à la santé (éducation, emploi, transport... et conditions de vie plus largement), **la participation vise précisément à créer les conditions permettant aux personnes d'agir individuellement et collectivement et d'avoir plus de contrôle sur leur santé.**

La mise en œuvre de la participation nécessite **une politique de santé publique volontariste**, qui investit dans des mécanismes et processus participatifs et donne des moyens et du temps pour que la participation puisse se construire, se mettre en œuvre et se pérenniser. La participation requiert tout d'abord une action sur les politiques des structures et/ou des territoires pour **créer les conditions et les espaces de la participation** ; elle demande du temps et des moyens :

- aux acteurs pour « **faire avec** » plutôt que « faire pour », et penser **les postures, pratiques et compétences** nécessaires à la participation des populations.
- aux populations, pour **révéler leurs forces et leurs ressources** et leur permettre de **renforcer leur estime de soi et leur confiance en soi, leur sens critique, leur liberté de décision et leur capacité d'action individuelle et collective.**

Les projets qui vous sont présentés dans ce rapport d'activité se réclament de ces orientations.

Marie Persiani - Directrice générale



Handicap : la participation au cœur de la politique de protection vis-à-vis des addictions au sein d'une association

La Fédération Apajh (Association pour adultes et jeunes handicapés) de Haute-Marne développe une politique de prévention et de promotion de la santé au sein de tous ses services et établissements adultes, spécifiquement autour des conduites addictives. Pour cela, elle s'appuie de manière transversale sur la participation des personnes accompagnées. Dans ce cadre, l'Ireps Grand Est propose aux équipes des temps d'échanges et de formation autour de leur posture professionnelle et une évaluation de leur projet intégrant un rapport sur sa transférabilité.

En répondant à l'appel à projets 2020 « Fonds Addictions » organisé par l'ARS Grand Est, la fédération Apajh lance son « projet de lutte contre les addictions liées aux substances psychoactives chez les personnes en situation de handicap adulte ». Son objectif est, d'ici 2023, de réduire de 10% les prévalences des pratiques addictives et des comportements à risque chez les adultes en situation de handicap qu'elle accompagne sur le territoire de la Haute-Marne. En effet, un diagnostic de santé partagé a mis en exergue des problématiques de santé liées à une consommation de tabac et de substances psychoactives (alcool, autres drogues et médicaments) chez les usagers et les usagères.

Pour y répondre, le projet mobilise différentes stratégies de la promotion de la santé : élaborer une politique de protection vis-à-vis des addictions, renforcer la participation des personnes concernées à toutes les étapes du projet, renforcer les compétences des professionnel·les, renforcer la lisibilité et l'accessibilité aux ressources, développer les savoirs, savoir-être et savoir-faire des personnes en situation de handicap.

Dans ce cadre, l'Ireps Grand Est est sollicitée pour intervenir sur deux axes :

- La formation des équipes, avec l'organisation d'une journée d'échange de pratiques « Addictions et handicap » suivi d'une formation-supervision à l'entretien motivationnel,
- L'évaluation externe du projet intégrant un rapport sur sa transférabilité.

Plusieurs éléments d'évaluation émergent du bilan de la première année :

- La journée d'échange et la formation des équipes à l'entretien motivationnel, renforcée par la supervision proposée, permettent un changement de posture dans l'accompagnement offert aux usagers et usagères, en aidant à remettre la personne au centre de sa démarche de santé (notamment concernant des problématiques addictives mais plus largement sur les différents domaines de sa vie). L'équipe professionnelle adopte une autre façon de questionner les personnes : « *Au lieu de lui dire ce qu'elle doit faire, je lui demande ce dont elle a besoin et en quoi je pourrais l'aider* ».
- Plus globalement, le projet permet de modifier l'approche des usagers et des usagères et leur implication dans leur propre parcours de vie (empowerment individuel) mais aussi de leur donner des moyens de s'organiser et participer collectivement à la politique de la structure (empowerment communautaire). En fin de cette première année, cette implication reste encore très circonscrite à l'espace de gouvernance du projet et notamment au comité technique, dans lequel des usagers et usagères sont membres au côté de professionnel·les.

Ce projet permet d'illustrer l'intérêt de combiner les différentes stratégies de la promotion de la santé avec l'approche motivationnelle au service de la politique d'un établissement et des pratiques de l'ensemble des acteurs et actrices impliqués dans une visée de réduction des addictions, en considérant et en adaptant les possibilités de participation aux handicaps des personnes accompagnées.

► Contact

Cathy NOELL · Responsable territoriale 10 et 52 · c.noell@ireps-grandest.fr





Diagnostic Nutrition sur Strasbourg : la parole à la population et aux autres acteurs et actrices du territoire

La Maison Sport-Santé de Strasbourg met en œuvre le projet 'Joue Pour Ta Santé' autour de la nutrition d'élèves d'écoles de quartiers prioritaires de la ville. Pour construire des actions répondant aux besoins et comprendre les comportements en matière d'alimentation et d'activité physique des enfants, ainsi que leurs divers facteurs d'influence, l'Ireps Grand Est réalise en 2022 un diagnostic auprès d'élèves et d'adultes impliqués dans leur quotidien. L'analyse permet de dégager des recommandations et des pistes d'actions dépassant les stratégies éducatives à visée informative.

Développé au titre du projet alimentaire territorial sur l'Eurométropole de Strasbourg, financé par le plan de relance de l'Etat et avec l'appui de l'Eurométropole de Strasbourg, l'Ireps Grand Est réalise en 2022 un diagnostic autour de la nutrition des enfants à Strasbourg. Ce diagnostic s'intègre dans le projet « Joue pour ta santé » de la Maison Sport-Santé de Strasbourg. Il vise à contribuer au recueil du vécu et des demandes des élèves de 7 écoles élémentaires de quartiers prioritaires de la ville de Strasbourg en matière d'alimentation et d'activité physique. S'inscrivant dans une démarche qualitative et compréhensive, ce travail collecte également leurs besoins perçus par les parents, les équipes éducatives et les acteurs associatifs locaux.

Au total, 195 élèves de CE2, CM1 et CM2, 27 acteurs associatifs locaux et 15 parents participent à des entretiens semi-directifs⁵ collectifs⁶ ou individuels. 23 membres d'équipes éducatives répondent à un questionnaire en ligne. En complément de ces différents outils de recueil et du caractère déclaratif de cette démarche, l'Ireps Grand Est mène des observations dans les restaurations scolaires.

⁵ « L'entretien semi-directif combine attitude non-directive pour favoriser l'exploration de la pensée dans un climat de confiance et projet directif pour obtenir des informations sur des points définis à l'avance ». Berthier N. *Les techniques d'enquête en sciences sociales : méthodes et exercices corrigés*. 4e éd. Paris, Armand Colin. 2010. p.78

⁶ Sous forme de focus groups dans lesquels « les discussions permettent la formulation de problèmes, l'identification de la diversité des opinions, des représentations et des pratiques, et leur mise en débat ». Rochedy A, Barrey S. *Les focus groups : étudier le fait alimentaire à travers des mises en discussion thématiques*. In Lepiller O, Fournier T, Bricas N, Figuié M. *Méthodes d'investigation de l'alimentation et des mangeurs : MIAM, Éditions Quae, 2021. pp.227-240.*

Le diagnostic met en exergue divers constats et des inégalités sociales et territoriales de santé très marquées dans les différents quartiers (notamment en matière d'accessibilité à une offre nutritionnelle de qualité), dans les écoles (accessibilités géographique et financière à la restauration scolaire, politique de l'établissement en matière de nutrition, lieux de pratique d'activité physique...) et des comportements et ressources individuelles (représentations différenciées de la nutrition, pratiques alimentaires, transmission intergénérationnelle...).



« Ce souci d'avoir accès à des produits de qualité, effectivement, surtout dans un quartier comme (...) ici, on sent bien que c'est compliqué. Parce que, c'est déjà, géographiquement, le quartier assez isolé. Il n'y a pas tellement le choix en termes de commerces. C'est un peu le déficit de commerces ici et puis ça limite un petit peu le champ du possible. »

Un acteur

« On a le droit de manger des fruits, de boire de l'eau, mais pas de trucs sucrés comme un chocolat. On n'a pas le droit, par exemple, de prendre un sandwich à la confiture ou des gâteaux, ou du sirop [...], c'est pas juste ! Parce que les maîtres, ils peuvent. »

Un enfant

« Pour la pratique du vélo, je reviens toujours à mon quartier qui n'est pas tellement sécuritaire, le fait d'avoir un vélo, de pouvoir le ranger quelque part, c'est important. Il manque clairement d'équipements dans le quartier, par rapport à ça, donc, les gens sont obligés de monter les vélos dans les balcons, parce que les caves sont inutilisables, parce qu'elles sont utilisées pour d'autres choses, notamment du trafic, parfois... ou des squats... Il y a aussi ces aspects-là qui ne sont pas facilitants. »

Un acteur

« (...) bien se nourrir coûte cher. Et avec quatre enfants, dont plusieurs en adolescence, en préadolescence (...) »

Une mère

Ces éléments invitent à envisager différentes stratégies prometteuses à travers :

- L'adoption de politiques communes autour de l'alimentation ;
- La création d'environnements favorables et l'adaptation de l'offre nutritionnelle au sein des quartiers et des établissements scolaires ;
- La prise en compte du contexte local (quartiers et écoles) pour des interventions adaptées ;
- Le renforcement du pouvoir d'agir des familles ;
- Le développement des connaissances des publics et des compétences en matière de nutrition des équipes éducatives et des acteurs associatifs.

Le rapport final invite à poursuivre le travail de plaidoyer auprès des politiques de la Ville de Strasbourg et de l'ensemble des acteurs et actrices du territoire. Des restitutions sont réalisées dans chacune des écoles élémentaires participantes, la mobilisation des élus locaux et de l'Education nationale se poursuit ainsi que l'accompagnement méthodologique de toutes les parties prenantes afin de continuer la démarche initiée et de permettre aux différents acteurs de s'en saisir.

► Contact

Aurélien SIMONIN · Chargée d'ingénierie et de projets en promotion de la santé
67 et 68 · a.simonin@ireps-grandest.fr



Des relais seniors s'engagent pour le lien social des plus de 55 ans

La France connaît une profonde transformation structurelle de sa population avec un accroissement du nombre de personnes de 60 ans et plus. Pour répondre aux défis du vieillissement de la population et notamment l'isolement social non choisi, il existe des leviers, comme la mise en place d'une dynamique territoriale autour des personnes âgées, soutenant leur participation à la vie citoyenne. Face à ces enjeux, l'Ireps Grand Est a débuté en 2021 un projet en faveur du lien social chez les seniors, en s'appuyant sur une démarche participative, positive et globale, développée en collaboration avec les acteurs et actrices d'un territoire meusien.

Selon les projections de l'Insee, en 2030, près du quart de la population du Grand Est sera âgée de 65 ans ou plus. Un des facteurs d'influence de la perte d'autonomie est le manque de lien social, qui engendre une fragilité physique, psychique et sociale. L'isolement des seniors, notamment dans les territoires ruraux, s'explique par une forte dispersion géographique des familles, entraînant un éloignement, voire une absence de plus en plus importante des enfants. Cette situation a de nombreuses répercussions pour les seniors : problèmes financiers, de santé, d'habitat, qui, n'étant pas repérés assez rapidement, entraînent une certaine complexité dans les prises en charge, voire une bascule vers la dépendance.

« Relais seniors » est une démarche de promotion de la santé qui repose sur la place centrale de la population dans sa mise en œuvre, ainsi que sur son ancrage au cœur du territoire meusien de la Communauté de communes de Commercy, Void et Vaucouleurs. Grâce à la mobilisation d'un groupe de personnes de plus de 55 ans, nommé les « relais seniors », avec leur expertise de vie et d'usage, ce projet envisage de soutenir l'existant en matière d'activités proposées sur un territoire. De plus, il prévoit de favoriser l'expression des besoins des seniors et l'adéquation de l'offre proposée autour d'eux avec ceux-ci. Il permet de faire reconnaître encore plus fortement aux professionnel·les et aux bénévoles la liberté de choix des seniors de participer ou non aux activités proposées, et leur capacité d'agir individuellement et collectivement pour faire évoluer cette offre.

En 2022, avec un grand nombre d'acteurs et actrices du territoire investi·es sur la communication du projet, la diffusion d'un premier questionnaire de mobilisation permet de collecter 68 réponses de seniors. C'est ainsi que 3 personnes "relais

seniors”, volontaires et formées aux techniques d’entretiens, réalisent 12 entretiens avec des habitants et habitantes de plus de 55 ans. Cette démarche participative permet de renforcer les compétences sociales des seniors tout en développant leur pouvoir d’agir sur leur territoire. L’ensemble des données rassemblées mettent en lumière des freins et des leviers à la participation des seniors aux activités proposées, comme le manque d’information concernant l’offre, les effets de la crise sanitaire ou alors leur volonté de développer leurs compétences grâce à des activités enrichissantes.

Ces éléments sont priorisés lors d’une journée de restitution avec une vingtaine d’acteurs et actrices du territoire. S’en suit la mise en place de 3 groupes de travail, où l’information sur l’offre, la mobilité des seniors et l’adaptation des activités aux nouveaux besoins des seniors sont travaillées autour de pistes d’action concrètes et répondant aux besoins de la population.

Avec cette dynamique partenariale, ce projet concourt à la participation sociale et l’engagement des seniors dans les politiques locales en leur faveur. C’est un espace de rencontre et d’échanges entre la population, les élu-es, les professionnel·les et les bénévoles du territoire.

Ce projet est soutenu financièrement par la Fondation de France, ProBTP, le Groupe Agricola, Malakoff Humanis, la MSA Marne Ardennes Meuse et la Caisse d’assurance retraite et de la santé au travail Nord-Est.



Des relais seniors en parlent !

[Voir la vidéo
de présentation du projet](#)

► Contact

Joffrey BLANCK · Chargé d’ingénierie et de projets en promotion de la santé
54 et 55 · j.blanck@ireps-grandest.fr



Alcom : pour la co-construction d'une valorisation des associations d'entraide en Grand Est

A l'heure du développement de la démocratie en santé par les pouvoirs publics, la construction et la reconnaissance des savoirs expérientiels des patient-es et des usager-es représentent des enjeux de santé publique. L'Ireps Grand Est, dans le cadre d'un projet national, accompagne des associations d'entraide du Grand Est dans le champ des addictions. Celles-ci expriment le besoin d'être mieux identifiées et de travailler de manière renforcée avec les champs sanitaire et social. Mise en place de rencontres et création d'outils de communication sont au cœur du projet Alcom en Grand Est en 2022.

En 2022, l'Ireps Grand Est achève le déploiement en région du projet national Alcom « Accompagnement des associations d'entraide œuvrant dans le champ des addictions au développement de leurs compétences » (2019-2022) piloté par la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes) et financé par la Caisse nationale de l'Assurance maladie (Cnam). Le projet vise à favoriser l'implication des associations d'entraide dans la conception et l'animation d'actions d'accompagnement et de représentation des usager-es et des patient-es. Ces associations réunissent des personnes partageant une similarité d'expériences liées aux addictions, et plus particulièrement à la consommation d'alcool.

Toute une partie du projet repose sur une dynamique partenariale qui prend corps dans un groupe de travail régional. Ce collectif se compose d'associations d'entraide, d'une collectivité territoriale (Agglomération de Forbach) et de structures du champ de l'addictologie, incluant des centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa) et l'implication active de Grand Est Addictions. Les associations d'entraide qui participent à tout ou partie du projet sont : les Amis de la santé, la Croix Bleue Moselle Ouest, Vie libre, Alcooliques Anonymes, Al-Anon, Revivre et Narcotiques Anonymes.

A partir d'un recueil des besoins émerge la nécessité de renforcer la lisibilité et la visibilité des associations d'entraide et d'améliorer leurs collaborations avec les champs sanitaire et social. En effet, ces associations ne sont pas toujours bien

connues des professionnel·les, du social notamment. Certaines d'entre elles interviennent activement auprès du secteur de l'addictologie, mais l'articulation des missions avec ces structures n'est pas toujours clairement formalisée. Ces associations sont par ailleurs fragilisées par une baisse et un vieillissement des personnes adhérentes sur les dernières années.

Ainsi, en 2022, un temps d'échanges avec des acteurs et actrices meurthe-et-mosellans (Lunéville et Nancy) est organisé. Cette rencontre mobilise une quinzaine d'acteurs et d'actrices provenant de différents horizons du champ social. Elle permet des prises de contacts pour des futures collaborations. Un deuxième temps d'échange est prévu à Forbach, en Moselle, en 2023. Des temps de présentation des associations d'entraide sont intégrés dans la mesure du possible à la programmation future des sessions d'échange organisées par Grand Est Addictions, qui envisage également la mise en place d'une journée régionale courant 2023. Ces différents temps visent à développer le partenariat et l'interconnaissance. Des supports de communication sur le fonctionnement des associations d'entraide, co-construits par l'Ireps et les participant·es, sont désormais disponibles sur [le site internet de Grand Est Addictions](#).

Ces initiatives contribuent à valoriser l'action des associations d'entraide en montrant les différentes dimensions de la complémentarité des savoirs expérimentiels et de l'accompagnement par les pair·es vis-à-vis de l'offre classique de soins.

► Contact

Emilie FRIEL · Référente Axe Partage et application des connaissances ·
e.friel@ireps-grandest.fr



La participation s'invite dans une formation sur la participation

L'Ireps Grand Est propose des formations aux acteurs et actrices de terrain, ainsi qu'à celles et ceux qui pilotent et financent la politique de santé en Grand Est. En réponse à l'une des priorités de l'agence, plusieurs professionnel·les de l'ARS Grand Est participent en 2022 à une formation sur la participation construite par l'Ireps. A cette occasion, les formatrices sont accompagnées d'un usager et d'une usagère. Cette expérience est l'occasion de tirer des enseignements quant à la participation de personnes représentantes de la population à une intervention de formation.

Parmi les 51 sessions de formations réalisées en 2022 par l'Ireps Grand Est, plusieurs abordent la question de la participation des populations, enjeu fondamental de la promotion de la santé. Une formation intégralement dédiée à cette question est construite cette année-là, à la demande de l'ARS Grand Est, à destination de ses agent·es : elle s'intitule « La participation en promotion de la santé : de la théorie à la pratique » et a lieu à Nancy les 21 et 22 novembre 2022 auprès de 9 professionnel·les de l'ARS.

L'objectif de cette formation est de renforcer les connaissances et compétences des personnes participantes sur les concepts et enjeux de la participation de la population à un projet de promotion de la santé et aux politiques de santé, ainsi que sur les fondements éthiques de la participation et les conditions de sa mise en œuvre. Afin d'illustrer et d'étayer les contenus théoriques, un usager et une usagère, déjà impliqué·es dans d'autres espaces de représentation, viennent témoigner de leurs savoirs expérientiels, de leur parcours et de leurs recommandations en matière de participation, de pouvoir d'agir et de pair-aidance, afin d'en échanger avec les stagiaires.

Pour cela, en amont de la formation, quatre temps préparatoires et de nombreux échanges téléphoniques sont organisés afin de clarifier avec ces personnes les attendus, de présenter le contexte institutionnel, de préparer les interventions au regard du déroulé pédagogique mais aussi de planifier les modalités logistiques, financières et organisationnelles de leur contribution. En complément de ces précautions préalables, des adaptations non prévues sont nécessaires le jour de la formation. Des solutions sont trouvées en urgence à des difficultés autour du déplacement prévu de l'intervenant usager. En outre, lors du témoignage de la

seconde intervenante usagère, des questions de stagiaires professionnel·les concernant son parcours personnel la mettent mal à l'aise, génèrent un climat de défiance et une certaine insatisfaction pour quelques personnes présentes.

Le tour de table d'évaluation de fin de journée et un entretien, à l'issue de la formation, avec la personne usagère, permettent de revenir ce qui s'est passé.

La mise en œuvre de cette formation illustre parfaitement plusieurs points de vigilances à la participation : non seulement un cadre favorable et facilitant en matière d'accessibilité géographique, financière et socioculturelle à la formation, mais aussi une nécessaire préparation des professionnel·les pour renforcer des attitudes, postures et pratiques soutenant de la participation des personnes, un « projet dans le projet » de formation qui nécessite de la co-construction et davantage de temps pour apprendre à se connaître et se reconnaître. Cette journée a permis la rencontre de mondes parfois éloignés, à savoir celui de publics avec leurs parcours de vie et celui de professionnel·les avec leur réalité institutionnelle. Plusieurs leviers d'action sont retenus pour le futur : la mise en place de temps de préparation avec les professionnel·les en amont des formations, et pas seulement avec les usager·es, l'amplification de l'utilisation de techniques d'animation et d'outils de recueil des attentes, avis, expériences, aspirations...en formation, pour l'ensemble des parties en présence, afin de favoriser l'interconnaissance et développer une confiance mutuelle⁷.

► Contact

Bénédicte LALLERON - Référente Axe Formation · b.lalleron@ireps-grandest.fr



L'Ireps Grand Est a la certification

Qualiopi pour la qualité de ses actions de formation et leur conformité avec les exigences du référentiel national qualité.

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION



Voir notre offre de formation

[https://www.ireps-grandest.fr/index.php/se-former/nos-
formations](https://www.ireps-grandest.fr/index.php/se-former/nos-formations)

⁷ Vuattoux, P. (2015) (dir.) *Petit guide de la participation en santé de proximité*. Fédération des maisons de santé comtoises (FéMaSaC), Fédération française des maisons et pôles de santé (FFMPS), p. 58. En ligne : <https://femasco-bfc.fr/documentation/item/641-le-petit-guide-de-la-participation-en-sante-de-proximite.html>



Démarche participative et contrat local de santé : une journée d'échanges pour agir

Développer une démarche participative dans le cadre d'un contrat local de santé (CLS) est essentiel mais complexe, tant sur l'appréhension du concept, des enjeux que de la méthode. En 2022, avec le soutien de l'ARS Grand Est, l'Ireps Grand Est intervient dans le cadre de la journée d'échanges annuelle des coordinateurs et coordinatrices CLS de la Meuse. Par des échanges et des travaux en groupe, cette journée permet d'explicitier les enjeux éthiques et réglementaires inhérents au sujet et offre la possibilité à chaque professionnel-le de se situer par rapport au concept en vue d'agir.

Créés par la loi « Hôpital, patients, santé et territoire » de 2009, puis consolidés par différentes lois, les contrats locaux de santé (CLS) constituent des leviers d'action transversaux dans la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé. Cet outil mobilise des acteurs et actrices du champ sanitaire (prévention, soins, médico-social) ainsi que de tous les secteurs pouvant avoir un impact sur la santé (action sociale, logement, travail, éducation, jeunesse, urbanisme, développement durable...). Il doit chercher à favoriser autant que possible la participation de la population, et cela, tout au long de la démarche. Mais cette approche participative ne va pas toujours de soi. En effet, de nombreuses questions émergent pour les personnes en charge de la coordination d'un CLS : pourquoi s'engager dans un processus participatif ? Comment faire pour permettre la participation de la population dans ce dispositif ? Quels niveaux de participation sont possibles ? Autant de questions qui sont soulevées lors de la journée annuelle 2023 des coordinateurs et coordinatrices CLS de la Meuse, animée par l'Ireps Grand Est.

En janvier 2023, 5 coordinatrices de CLS meusiens et 2 agents ARS référents se réunissent dans les locaux de la Délégation territoriale 55 de l'ARS à Bar-le-Duc. A cette occasion, les personnes présentes bénéficient de repères théoriques sur la participation, ses enjeux et ses prérequis, déterminent les espaces de participation possibles dans un CLS et identifient des pistes de travail au sein de leur CLS pour renforcer cette démarche participative. A l'issue de la journée, les personnes participantes se disent satisfaites de l'organisation, l'animation et le contenu de la journée. Elles s'accordent à dire que toute forme de participation peut compter et avoir son intérêt... pour autant qu'il ne s'agisse pas d'un alibi ! Elles ont conscience

de leur rôle clef pour accompagner le processus participatif tout au long de la démarche, et déclarent vouloir s'y impliquer davantage.



La participation repose sur deux fondements⁸ : d'une part, elle constitue une méthode efficace et enrichissante pour l'ensemble des participant-es et d'autre part, elle représente une valeur démocratique en santé publique et une exigence éthique en reconnaissant que les personnes concernées sont les mieux placées pour identifier ce qui est « bon » pour elles. Intégrer la participation de la population aux CLS est une première étape, à l'échelle locale, vers une politique de santé connectée aux demandes de la population et vers plus de démocratie en santé.

► Contact

Ludovic DETAVERNIER · Responsable territorial 54 et 55 · l.detavernier@ireps-grandest.fr

⁸ Bourhis C, Chantraine A, Ferron C et al. Quand la promotion de la santé parle de participation. Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Bretagne, 2011, 28 p.



Un webinaire « Comprendre et agir » sur la participation

La participation est une notion qui n'est pas aisée à saisir, et encore moins à mettre en œuvre. Dans un nouveau format de service, l'Ireps Grand Est propose en 2022 un webinaire de 2 heures pour la définir et présenter des outils méthodologiques pour la mettre en place dans un projet. Près de 100 personnes répondent présentes à l'invitation.

Soucieuse de transmettre savoirs et outils pratiques aux acteurs et actrices de la promotion de la santé tout en favorisant leurs échanges et retours d'expériences, l'Ireps Grand Est propose en 2022, avec le soutien financier de l'ARS Grand Est, une série de 3 webinaires de 2 heures sur des aspects incontournables de la promotion de la santé : les inégalités sociales et territoriales de santé, la santé-environnement et la participation.

La participation de la population dans les projets de promotion de la santé peut sembler un vœu pieux : souvent désirée, elle peut être comprise de manière réductrice et soulever des difficultés dans sa mise en œuvre. Dans un webinaire au format court, l'Ireps Grand Est réalise un tour de l'ensemble des concepts liés à la participation dans les projets de promotion de la santé. Cela permet d'éclairer le cadre de la participation, de définir ses objectifs au sein même d'un projet, ainsi que ses impacts et ses attentes vis-à-vis des professionnels et de la population. La deuxième partie du webinaire propose un ensemble d'outils d'accompagnement à la mise en place d'une démarche participative dans un projet de santé.

Ce format en ligne permet une forte accessibilité. 98 personnes participent au webinaire : près de la moitié d'entre elles interviennent dans des associations, mais sont également présents des administrations et établissements publics administratifs, des universités, des collectivités territoriales, des établissements scolaires, des établissements médicosociaux ou encore des organismes de sécurité sociale.

88,8 % des personnes ayant participé à l'évaluation déclarent que le webinaire a répondu à leurs attentes. Sont notamment appréciés la qualité et la clarté des contenus et des intervenants, les échanges, le rythme et les apports théoriques. 72,2 % ont le sentiment d'avoir renforcé leurs connaissances sur la participation en promotion de la santé, notamment sur l'importance de celle-ci et ses intérêts, les

différents niveaux de participation, la méthodologie et les outils pour la mettre en œuvre : « *le pourquoi et le comment on fait participer* », et « *les connaissances pour créer des conditions favorables à l'épanouissement de la santé et pour donner aux populations une meilleure maîtrise sur les décisions qui influent sur leur santé.* ». Enfin, 61 % pensent mettre en place des ajustements dans leurs projets ou pratiques suite au webinaire :

- « *Projet de gouvernance des usagers en cours de refonte ; ce webinaire va enrichir notre travail* »
- « *Plus de participation dans l'ensemble des projets* »
- « *Utiliser les questions [présentées] pour les étapes de préparation notamment* »

Pour accéder à l'enregistrement et au support de présentation :



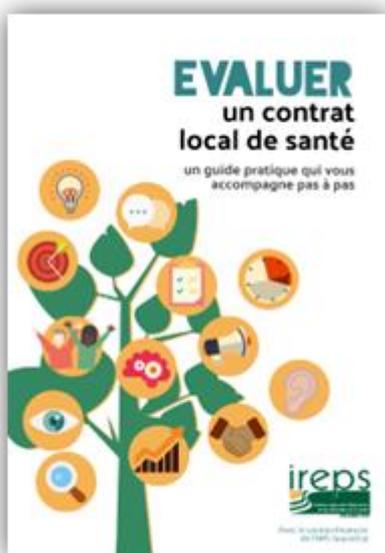
► Contact

Julien HUBERT · Chargé d'ingénierie et de projets en promotion de la santé 57 et 88 · j.hubert@ireps-grandest.fr



Publications 2022

Avec le soutien de l'ARS Grand Est



► Evaluer un contrat local de santé. Un guide pratique qui vous accompagne pas à pas

L'évaluation est une démarche qui permet de mieux connaître une action ou un programme d'actions, d'apprécier sa mise en œuvre et de mesurer ses effets. Plus spécifiquement, l'évaluation d'un contrat local de santé (CLS) consiste à la fois à évaluer le programme d'actions et la dynamique partenariale globale mise en œuvre lors du CLS.

Forte de son expérience d'accompagnement des Délégations territoriales (DT) de l'ARS Grand Est, des collectivités et des porteurs dans le cadre des CLS depuis 2013, l'Ireps Grand Est a conçu ce guide pratique. Il s'adresse aux équipes en charge de la coordination de CLS. Il présente toutes les étapes de l'évaluation d'un CLS et donne des conseils pratiques pour la réalisation de celles-ci. En complément, des exemples d'outils nécessaires à l'évaluation sont proposés dans une boîte à outils.

[Accéder au document](#)



► Santé environnement : qu'en disent les sciences ?

L'expression "santé-environnement" est souvent utilisée, mais sans être précisément définie. On y fait parfois référence en utilisant d'autres termes (santé environnementale, bio-santé...) et cette notion est mobilisée dans plusieurs domaines et disciplines : médecine, santé publique, sciences vétérinaires, biologie, neurosciences, psychologie, sciences politiques...

Aux acteurs et actrices de terrain, politiques ou étudiant-es qui souhaitent travailler sur la santé-environnement, cette revue de la littérature propose une définition complète et rend compte des controverses et des discussions actuelles sur le sujet. Elle identifie des leviers d'action fondés sur les données probantes en matière de santé-environnement.

[Accéder au document](#)

Ressources à destination des étudiants et étudiantes en service sanitaire



► Animer en éducation pour la santé : des ressources autour de 7 thématiques de santé

Dans ce dossier documentaire en ligne sont présentés des outils d'intervention et ressources pratiques mobilisables dans le cadre d'interventions auprès de la population, sur 7 thématiques de santé (alimentation, activité physique, conduites addictives, hygiène, maladies infectieuses, vaccination, vie affective et sexuelle). Chaque sélection est organisée autour d'objectifs pédagogiques qui balayent toutes les dimensions de l'éducation pour la santé.

[Accéder au dossier documentaire](#)

► 3 repères pour préparer une séance d'éducation pour la santé



[Voir la vidéo](#)

► J'anime une séance d'éducation pour la santé : quelle posture adopter ?



[Voir la vidéo](#)



Perspectives 2023

► UNE HAUSSE DE L'ACTIVITE A PRENDRE EN COMPTE

En 2022, nous avons fait face à une forte hausse de nos activités. Ainsi, nous avons dépassé les volumes prévus sur les missions socles (Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens -CPOM- avec l'ARS) des deux années précédentes marquées par la crise sanitaire. C'est pourquoi, l'Ireps a sollicité pour 2023 une augmentation du coût et du temps de travail sur ses missions. Aussi, un audit financier et organisationnel a été commandité par l'ARS et sera mené en 2023 par un cabinet externe.

► DES PROJETS QUI SE POURSUIVENT

Programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP)

En Grand Est, déployé par les services des collectivités territoriales, visant le développement conjoint des compétences parentales et des compétences psychosociales des enfants.

Sirena CPS (Site ressource national sur les compétences psychosociales)

Piloté et financé par la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes), soutenu par l'ARS au niveau régional, visant à créer un site internet ressource national pour les professionnel·les. L'objectif de ce site est double : améliorer la compréhension par les professionnel·les de ce que recouvrent les compétences psychosociales et leurs possibles applications pour ensuite permettre d'accéder à des modalités ou supports d'intervention validés. En outre, le site doit également leur faciliter l'accès à une formation et/ou à un accompagnement adapté. Pour en savoir plus : <https://www.sirena-cps.fr/>

Paps (Prévention des addictions et promotion de la santé)

Piloté et financé par la Fnes, pour la mise en œuvre d'un état des lieux permettant l'élaboration d'une stratégie d'intervention pour la prévention des conduites addictives en établissements ou services sociaux ou médico-sociaux (ESMS).

Dépistagir

Centré sur l'amélioration de l'accès au dépistage organisé du cancer du sein via la santé communautaire, financé par l'ARS et la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP).

Projet sur l'insécurité alimentaire des familles en situation de précarité économique et/ou sociale

S'intégrant au Projet alimentaire territorial (PAT) et financé par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) via l'Eurométropole de Strasbourg.

Projet de développement des compétences psychosociales

En faveur d'élèves mosellans en école primaire en amont de leur entrée au collège, financé par le Régime local Alsace Moselle et l'ARS.

LitterAgir

Soutenu par l'ARS dans le cadre du Fonds Addictions et qui vise à améliorer la qualité de l'offre de prévention en matière d'addictions à destination des publics en situation de précarité accueillis ou suivis dans des CHRS du Grand Est.

Je t'aime mon cœur

Programme renouvelé, financé par le Régime local Alsace-Moselle et Filieris, et co-piloté avec ce dernier.

► DES REPONSES A APPELS A PROJETS

En outre, l'Ireps a répondu à un appel à projets européen conjointement avec des structures présentes en Grand Est, en Hauts-de-France et en Belgique dans le cadre du **programme de coopération Interreg 2021-2027 autour de la santé mentale**.

L'Ireps a également répondu à un **projet de recherche sur le lien entre niveau de littératie en santé de publics en situation de précarité et accès aux soins**, avec le laboratoire ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française) de l'Université de Lorraine. Ce projet a pour objectif la création d'un outil pour les professionnels facilitant les échanges avec les publics. Nous avons également sollicité un soutien de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA).

► UN APPUI AUX CONTRATS LOCAUX DE SANTE

En matière d'appui aux décideurs, l'Ireps a intensifié ses activités aux côtés de la **Direction de la stratégie de l'ARS**, notamment dans l'appui aux **Contrats locaux de santé** (CLS) pour accompagner pas à pas agents ARS et coordonnateurs tout au long de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des CLS. De plus, l'Ireps a apporté son soutien au cabinet Acsantis dans l'animation de 2 **journées régionales CLS** impulsées par l'ARS, et destinées aux référent-es CLS ARS et aux personnes en charge de la coordination de CLS.

En 2023, une offre de **formation PACTE CLS** va être co-construite entre **l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et le réseau de la Fnes**. Cette première action sera complétée en région par des **séminaires d'échanges de pratiques** et des **webinaires** animés par l'Ireps, qui permettront de répondre aux besoins des coordonnateurs et aux enjeux des CLS. Enfin, une réflexion sur une

place renforcée de l'Ireps dans la mise en œuvre des diagnostics locaux de santé sur les territoires est en cours.

► UN APPUI AUX DELEGATIONS TERRITORIALES DE L'ARS

En 2023, le travail se poursuit, en réponse aux demandes spécifiques des **Délégations territoriales de l'ARS** :

- Appui à la création de **Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) en Ehpad**, évaluation de **dispositifs** sur les territoires : **équipe mobile**, **Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)**, **établissement ou service social ou médico-social (ESMS)**...),
- Appui à des **Projets territoriaux de santé mentale (PTSM)**, à un **Dispositif d'appui à la coordination (DAC)**, à une **Commission départementale en addictologie**, etc.

► UN APPUI A L'ARS ET AUX POLITIQUES DE SANTE

De façon complémentaire, l'Ireps a poursuivi son engagement dans la politique d'amélioration continue de la qualité des actions de prévention et de promotion de la santé (PPS). La compréhension des stratégies de la promotion de la santé par les décideurs constitue un levier essentiel d'une politique volontariste en matière de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, c'est pourquoi l'ARS finance à l'Ireps **des formations auprès des agents ARS**.

Enfin, en soutien aux priorités ARS, des travaux ont été réalisés par l'Ireps :

- À l'**évaluation du Plan régional de santé environnement (PRSE) 3** et à l'**élaboration du PRSE 4**,
- À l'**élaboration du Programme régional d'accès à la prévention et aux soins (Praps)**, au **Programme régional nutrition santé (PRNS 3)**, au **Plan Cancer**...
- Dans les approches thématiques et/ ou populationnelles appui aux travaux portant sur : la **vaccination**, les **compétences psychosociales** (ou aptitudes de vie), la **parentalité**, les **1000 premiers jours** et la santé des **jeunes de 0 à 16 ans et de 16 à 25 ans**, les **personnes vivant avec une maladie chronique dans** le cadre de l'**éducation thérapeutique du patient (ETP)**, etc.

Ces appuis vont se poursuivre en 2023 et de nouvelles perspectives se dessinent :

- Appui à l'**élaboration du Schéma régional de santé du PRS** (SRS-Praps),
- Participation aux **Conseils territoriaux de santé (CTS)** et aux réunions départementales du **Conseil national de la refondation en santé (CNR-santé)**,
- Appui à la déclinaison de **coordinations départementales : inégalités sociales et territoriales de santé, compétences psychosociales**...

Marie PERSIANI - Directrice générale - m.persiani@ireps-grandest.fr



1 rue de la Forêt 54520 LAXOU

03 83 47 83 10

contact@ireps-grandest.fr

www.ireps-grandest.fr

